



dossier

RÉPARER, PARTAGER, DONNER...

Toutes les clés du réemploi / p.6

actualités Les installations du Syctom plébiscitées / p.3 Centre de tri à Sevran: un équipement dernier cri / p.5

initiatives Ecodesign Fab lab: «Upcycling» à tous les étages / p.8

Valérie Jouvin

Animatrice du secteur déchets à l'ADEME, direction régionale Île-de-France

Fruit d'un travail engagé dès 2012 par le Ministère de l'écologie et copiloté par l'ADEME, le programme national de prévention des déchets (PNPD) 2014-2020 a été publié le 28 août 2014. Nourri des expériences conduites sur le territoire français, il entend aller plus loin. Valérie Jouvin nous en décrit les grandes lignes et les implications à l'échelle locale.

Quelle est l'ambition de ce programme ?

Il s'inscrit dans une volonté de sortir de la logique linéaire « produire, consommer, jeter » pour s'engager dans un modèle d'économie circulaire. La prévention des déchets en constitue le principal levier. Entre 1995 et 2011, la production de DMA (déchets ménagers et assimilés) a progressé de 13 % en France. L'enjeu est bien de rompre le lien entre croissance économique et production de déchets, ce qui implique de poursuivre les efforts engagés ces dernières années, mais aussi d'élargir les cibles et de diversifier les actions. La mobilisation doit être générale. Ce nouveau programme a d'ailleurs fait l'objet d'une intense concertation, avec toutes les parties prenantes.

Quelles en sont les principales orientations ?

Un nouvel objectif de réduction de 7 % par habitant a été fixé pour 2020 et concerne les DMA, alors que le précédent concernait les seules OMA (ordures ménagères et assimilées). Il intègre donc les déchets « occasionnels », autrement dit les encombrants, déchets verts... collectés en déchèterie ou en porte-à-porte. La lutte contre le gaspillage alimentaire est aussi mise en avant, en lien avec le pacte national lancé en 2013. Reste que tous les déchets sont visés, y compris ceux des entreprises et notamment du BTP, nouvel axe fort, pour lesquels un objectif de stabilisation a été fixé. Ce dernier pourra être précisé au regard du bilan d'étape prévu à mi-parcours, en 2017.

Comment le PNPD sera-t-il décliné à l'échelle locale ?

13 axes ont été définis, comprenant 54 actions pour lesquelles l'ADEME est en général porteur

ou pilote ou intervient en appui. Elles seront déclinées localement, notamment à travers les programmes locaux de prévention (PLP) DMA, rendus obligatoires depuis le 1^{er} janvier 2012. Un prochain décret en clarifiera le cadrage réglementaire. Les démarches locales pourront s'appuyer sur des instruments très divers. Des supports d'information et notamment de partage d'expériences ou de mise à disposition d'outils, comme le site internet optigede.ademe.fr. Mais aussi des moyens de mesure, à l'image de l'autodiagnostic à venir pour permettre aux entreprises d'évaluer le coût de leurs déchets. À cela s'ajoutent bien sûr des leviers économiques. L'ADEME accompagne ainsi depuis 2009 les territoires d'Île-de-France dans le cadre de leur politique de prévention des déchets, au travers de son dispositif de soutien au plan et aux programmes de prévention des déchets (le PREDIF et plus de 60 PLP). L'Agence travaille actuellement à définir son prochain système d'aides, qui prendra effet début 2015.

Quels sont les grands enjeux en Île-de-France ?

Les déchets du BTP, avec la construction du Grand Paris, s'annoncent comme l'un de nos principaux « chantiers ». L'autre grand enjeu est la sensibilisation du grand public car le potentiel est énorme, notamment en matière de réemploi ou de lutte contre le gaspillage alimentaire. Une nouvelle dynamique est d'ores et déjà en marche, comme en témoigne le récent appel à projets « territoires zéro gaspillage zéro déchet ».

“Il s'agit de poursuivre les efforts engagés ces dernières années, mais aussi d'élargir les cibles et de diversifier les actions. La mobilisation doit être générale.”

Le programme national de prévention des déchets (PNPD)

Issu de la directive-cadre européenne de 2008, le programme (et non plus le plan) national de prévention des déchets (PNPD) 2014-2020 constitue le volet « prévention » du futur Plan Déchets 2025, en cours de finalisation, et dont les grandes lignes sont reprises dans le chapitre « économie circulaire » de la loi de transition énergétique (cf. page 3). Décliné aux différentes échelles territoriales, notamment via les programmes locaux de prévention pour les déchets ménagers et assimilés, il vise à réduire la quantité et la nocivité des déchets produits, en intervenant sur leur mode de production et de consommation. L'enjeu est double : diminuer les impacts environnementaux et les coûts associés à la gestion des déchets, tout en préservant les ressources naturelles.

Les 13 axes phares du nouveau PNPD

- Mobilisation des filières REP (Responsabilité élargie des producteurs)
 - Augmentation de la durée de vie des produits et lutte contre l'obsolescence programmée
 - Prévention des déchets des entreprises
 - Prévention des déchets du BTP
 - Réemploi, réparation et réutilisation
 - Renforcement de la prévention des déchets verts et gestion de proximité des biodéchets
 - Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - Renforcement des actions sectorielles en faveur d'une consommation responsable (sacs de caisse, stop-pub...)
 - Outils économiques (tarification incitative, redevance spéciale...)
 - Sensibilisation des acteurs
 - Déploiement de la prévention dans les territoires par la planification et l'action locales
 - Exemplarité des administrations publiques
 - Réduction des déchets marins
- Pour en savoir +
www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Programme_national_prevention_dechets_2014-2020.pdf

VISITE DES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Les installations du Syctom plébiscitées

Chaque année, une dizaine de demandes de visites en provenance des quatre coins du monde (Chine, Pologne, Bénin, Côte d'Ivoire, Mexique, Emirats Arabes Unis, Vietnam...) parvient au Syctom. Preuve de l'intérêt de nombreux pays étrangers pour le modèle de gestion des déchets « à la française ».

« Nous sommes particulièrement sollicités, car le Syctom est le plus grand syndicat d'Europe en matière de traitement des déchets et couvre un large territoire », rappelle Christophe Maria, responsable des relations extérieures du Syctom. La récente installation multifilière Isséane, qui couple valorisation matière et valorisation énergétique, fait ainsi figure de site « vitrine ». « Chaque délégation vient avec ses propres problématiques et interrogations », poursuit Christophe Maria. « La Chine, par exemple, souhaite développer des solutions de traitement des déchets pour faire face à la croissance économique du pays ». Reste que tous sont intéressés par le modèle français de gestion des déchets, avec ses installations financées par le secteur public et implantées au cœur des villes. Comment s'organise un tel modèle ? De quelle manière ces centres s'intègrent-ils dans leur environnement urbain ? Les équipes du Syctom s'attachent à répondre à toutes ces questions lors des visites. Par ailleurs, le cadre d'une coopération décentralisée est aujourd'hui à l'étude au Syctom, avec l'extension récente du dispositif de la loi Oudin-Santini au domaine des déchets.

repère

La loi Oudin-Santini permet aux communes, EPCI, syndicats mixtes chargés de l'eau et de l'assainissement et aux services publics d'électricité et du gaz de prélever 1 % du budget de ces services pour mener des actions de coopération avec des collectivités étrangères.

PROJET DE LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les grands objectifs du volet « déchets »

Présenté au Conseil des ministres le 30 juillet et examiné par le Parlement cet automne, le projet de loi de transition énergétique identifie la gestion des déchets comme un levier essentiel de l'économie circulaire. Dans le chapitre qui lui est consacré, 5 objectifs nationaux sont fixés à l'horizon 2020 :

- Réduire de 7 % les quantités de déchets ménagers produits par habitant, entre 2010 et 2020, et stabiliser les quantités de déchets d'activités économiques, notamment du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).
- Orienter 55 % des déchets vers la valorisation matière, notamment organique.
- Valoriser 70 % des déchets du bâtiment et des travaux publics.
- Réduire de 30 % les quantités de déchets mis en décharge.
- Augmenter la valorisation énergétique (production de chaleur ou d'électricité) des déchets non valorisables sous forme de matière.

Au-delà de ces objectifs chiffrés, le projet de loi entend également faciliter l'utilisation de matériaux recyclés et réaffirme le principe de proximité, pour assurer un traitement des déchets au plus près de leur lieu de production.

En savoir +

www.developpement-durable.gouv.fr/-La-transition-energetique-pour-la-.html

agenda

Journées Portes Ouvertes

Samedi 22 novembre au centre de tri à Paris XV.
Samedi 29 novembre au centre de tri à Sevran.

En savoir + www.syctom-paris.fr

Comité syndical du Syctom

Prochaine réunion le **7 novembre 2014**.

7^e Colloque national Filières et Recyclage

Rencontre des professionnels sur les produits hors d'usage organisée par l'ADEME les **14 et 15 octobre 2014** à la Maison de la Chimie (Paris 7^e).

En savoir + www.ademe.fr



baromètre

TRI SÉLECTIF

Quels sont les leviers pour relancer le tri ?

87 % des Français déclarent trier leurs emballages, mais seulement 44 % le font de manière systématique. C'est le constat de l'enquête de l'Observatoire du geste de tri menée par Ipsos pour Eco-Emballages, en juin dernier. Cette dernière met en évidence deux leviers déterminants : la qualité du dispositif de tri et l'information des usagers. Ainsi, le tri diminue considérablement lorsque les conteneurs ne sont pas suffisamment nombreux (37 %) ou qu'ils sont difficiles d'accès (34 %). Par ailleurs, 70 % des Français estiment qu'ils ne sont pas suffisamment informés sur les bénéfices économiques et environnementaux du tri. Ils sont aussi 87 % à souhaiter que les consignes de tri apparaissent directement sur les emballages. Les efforts doivent donc se poursuivre pour sensibiliser le public, améliorer le dispositif de tri et garantir son accessibilité.



Découvrez les résultats de l'enquête :
www.ecoemballages.fr/actualite/comment-les-francais-trient-ils-leurs-emballages

Une information plus claire sur les consignes et les enjeux du tri



28 % des Français ne trient pas par méconnaissance des consignes de tri.

Un dispositif de collecte de meilleure qualité et plus accessible



2 fois moins de déchets sont triés quand les locaux poubelles sont sales.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

Le stop pub : pensez-y !

Alors que le petit autocollant pare-pub fête ses 10 ans, une enquête publiée par l'association de consommateurs UFC-Que Choisir en juin 2014 révèle que les imprimés publicitaires ne se sont jamais autant accumulés dans nos boîtes aux lettres. Malgré le développement de la publicité sur internet et la mise en place de la « responsabilité élargie du producteur » sur le papier, leur poids moyen a augmenté de 35% depuis 2004, pour atteindre 2,7 kg/ménage/mois. Principales responsables : les enseignes de la grande distribution. Pour lutter contre cette déferlante, synonyme de coûts écologiques et économiques colossaux (répercutés en grande partie sur le contribuable, qui finance la gestion des déchets), le stop pub apparaît comme le meilleur rempart. Apposé sur la boîte aux lettres, il permet de diminuer de 83% le nombre de prospectus reçus. Il ne reste plus qu'à l'adopter !

Pour télécharger le stop pub : www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Stop_pub_MEDDE.pdf



DU 22 AU 30 NOVEMBRE 2014

6^e édition de la Semaine européenne de la réduction des déchets

En quelques années, la SERD est devenue un rendez-vous incontournable de sensibilisation du grand public aux problématiques de réduction et de gestion des déchets. Au programme : des animations pédagogiques et ludiques pour moins jeter et consommer mieux au quotidien. En 2013, 452 actions labellisées ont ainsi été menées en Île-de-France (2 692 en France et 12 000 dans toute l'Europe). Pour cette nouvelle édition, le Sycatom a souhaité mettre l'accent sur le réemploi, à travers une campagne déployée sur l'ensemble de son territoire (voir dossier p.6).

En savoir + www.serd.ademe.fr

CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES À SEVRAN

Un équipement dernier cri

Suite à l'arrivée d'un nouvel exploitant du centre en 2014, d'importants travaux ont été réalisés sur la ligne de tri. Une modernisation qui permet de trier plus et mieux et d'ouvrir de nouvelles perspectives professionnelles aux salariés. Aujourd'hui en phase de test, le dispositif fait ses preuves.



L'un des quatre trieurs optiques installés au centre de Sevrans.

Dans le centre de tri à Sevrans, les machines « nouvelle génération » sont à l'œuvre. C'est EHOL*, nouvel exploitant du site, qui a réalisé les travaux. Lors de l'appel d'offres, la société a proposé au Sycatom de moderniser l'ensemble du centre, en le dotant de quatre trieurs optiques et d'un séparateur balistique. Elle s'est engagée à conserver l'ensemble du personnel permanent du site. Au final, cet investissement de 3 millions d'euros H.T. doit permettre d'améliorer la quantité et la qualité du tri. « Nous espérons pouvoir augmenter la capacité de tri du centre en passant de 4 à plus de 6 tonnes triées par heure, et nous visons 97% de déchets valorisés, contre 92% environ en 2013 », affirme Denis Chaussegros, le directeur du site.

PLUS DE DÉCHETS VALORISÉS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL MOINS PÉNIBLES

Grâce à cette modernisation, le centre peut d'ores et déjà accueillir un volume de déchets plus important et traiter ceux de trois communes supplémentaires. Quant au circuit des déchets, il a connu une petite révolution. Alors qu'auparavant, les déchets étaient pour l'essentiel triés manuellement, ce sont aujourd'hui les machines qui remplissent ce rôle. Le séparateur balistique sépare les corps plats (papiers, journaux) des corps creux (flacons, bouteilles plastiques). Ensuite, les trieurs optiques séparent les papiers des cartons, reconnaissent les différents

types d'emballages plastiques et les trient. Jusqu'à 8 types de plastiques peuvent être détectés, permettant ainsi d'adapter le centre à la consigne de tri élargie des emballages plastiques. Enfin, en bout de ligne, les salariés s'appliquent à repérer et éliminer les erreurs. « Le flux, grâce à l'automatisation du tri en amont, est beaucoup moins hétérogène pour les trieurs », souligne Sébastien Paré, ingénieur tri, valorisation matière et transport au Sycatom, « et le travail est d'autant moins pénible ». « Ce circuit permet également d'augmenter le taux de valorisation des produits », conclut Denis Chaussegros.

DES MÉTIERS QUI ÉVOLUENT

Le travail des salariés se concentre donc désormais sur le contrôle de la qualité du tri. EHOL les a accompagnés dans cette évolution : « Nous leur avons proposé des formations QSE (Qualité-Sécurité-Environnement). Certains ont pu bénéficier d'une requalification car ils ont changé de métier, pour passer du tri à la maintenance ou à l'entretien du site », explique Jérôme Fink, directeur d'exploitation. Pour certains salariés, à l'image de Christophe Bidin, conducteur d'engins devenu chef d'équipe remplaçant, cette modernisation est donc aussi synonyme d'une réelle opportunité d'évolution.

* filiale Exploitation du groupe IHOL, spécialisée dans la gestion des centres de valorisation des déchets.

chiffres

- 3 M€ HT** d'investissement (études, équipements, modification de l'existant)
- 5 semaines de travaux**, du 21 avril au 28 mai 2014
- 6 nouveaux équipements**
- 1 séparateur balistique,**
- 4 trieurs optiques,**
- 1 séparateur à courant de Foucault**



« On m'a proposé d'expérimenter un nouveau poste. Je suis l'un des plus jeunes et j'ai l'avenir devant moi. Cela me permet d'élargir mes compétences. »

Christophe Bidin
Chef d'équipe remplaçant

LE FONCTIONNEMENT D'UN TRIEUR OPTIQUE

Nos emballages passés au scan

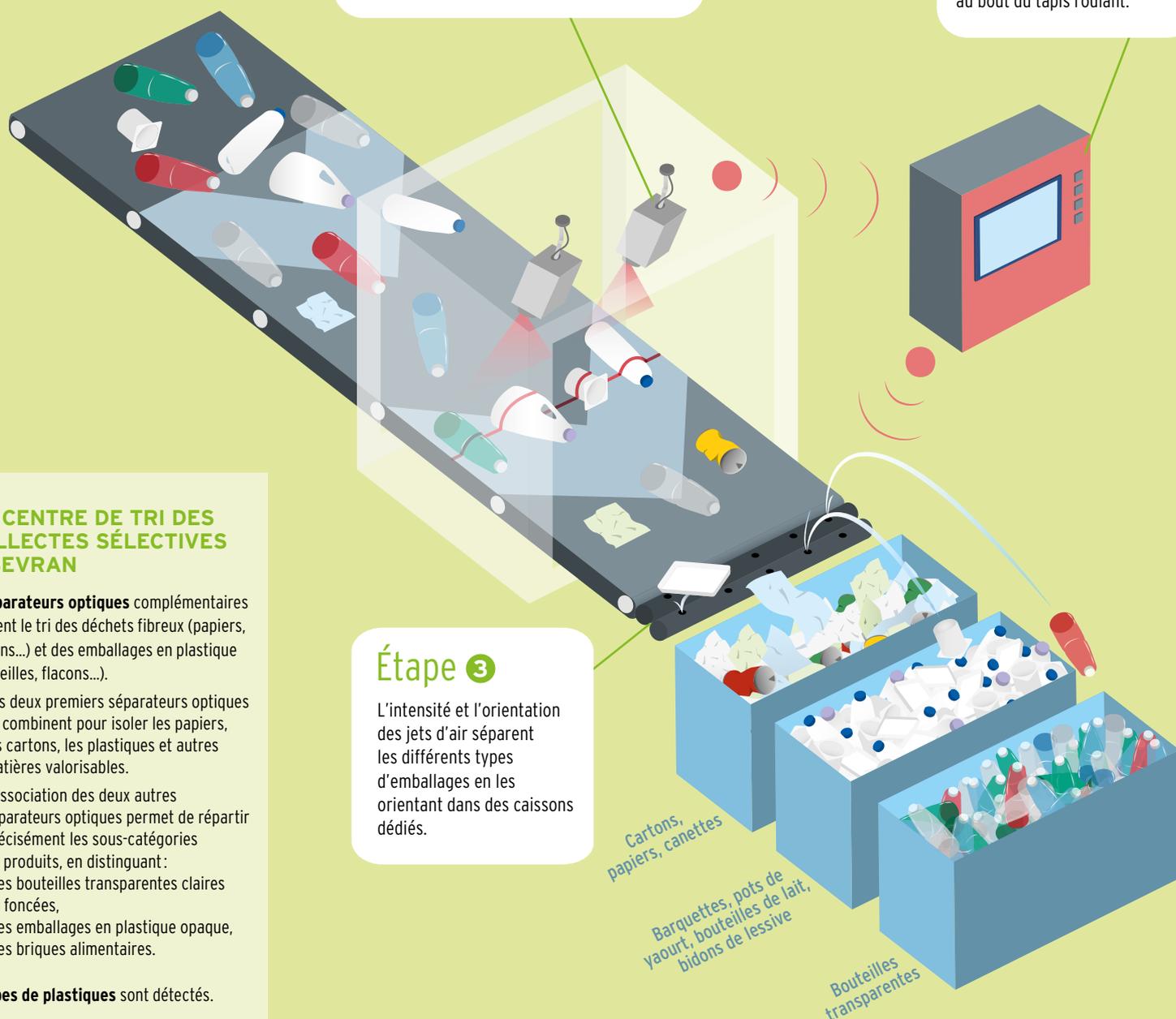
Du pot de yaourt au bidon de lessive en passant par les flacons ou les cartons, les trieurs optiques « reconnaissent » tous types de matériaux. Une technologie de pointe synonyme de performances accrues en matière de tri et de valorisation. Mais comment une machine peut-elle faire la différence entre une bouteille de lait et un journal? Explications.

Étape 1

Un scanner détermine le type d'emballage en fonction des propriétés de la matière qui le compose (longueur d'onde) et de sa forme.

Étape 2

Selon la destination de cet emballage, un automate active ou non des buses d'air situées au bout du tapis roulant.



AU CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES À SEVRAN

► **4 séparateurs optiques** complémentaires affinent le tri des déchets fibreux (papiers, cartons...) et des emballages en plastique (bouteilles, flacons...).

→ Les deux premiers séparateurs optiques se combinent pour isoler les papiers, les cartons, les plastiques et autres matières valorisables.

→ L'association des deux autres séparateurs optiques permet de répartir précisément les sous-catégories de produits, en distinguant :

- les bouteilles transparentes claires ou foncées,
- les emballages en plastique opaque,
- les briques alimentaires.

► **6 types de plastiques** sont détectés.

Étape 3

L'intensité et l'orientation des jets d'air séparent les différents types d'emballages en les orientant dans des caissons dédiés.

Cartons,
papiers, canettes

Barquettes, pots de
yaourt, bouteilles de lait,
bidons de lessive

Bouteilles
transparentes



RECUP-ID

Les bons plans du réemploi

Un moteur de recherche pour savoir où réparer, acheter d'occasion, revendre ? C'est l'idée de Recup-ID, le site dédié au réemploi lancé en septembre dernier par le Syctom et la Région Île-de-France. En deux clics, on y trouve les réparateurs, la ressourcerie ou bien le dépôt-vente le plus près de chez soi. Notre journaliste a expérimenté l'outil en avant-première pour mesurer son efficacité.



www.recup-id.fr,
« le » site du réemploi
en Île-de-France

Recup-ID est le fruit d'un partenariat entre le Syctom, la Région Île-de-France et la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat. L'idée ? Offrir un outil pratique aux Franciliens répertoriant l'ensemble des acteurs du réemploi. Pour donner une seconde vie aux objets, toutes les solutions sont au menu :

- Acheter d'occasion
- Partager, emprunter, louer, prêter...
- Réparer ou faire réparer
- Donner, échanger, troquer ou revendre
- Créer, réutiliser

En savoir +

La Cyclofficine
www.cyclocoop.org
La maison du canal
www.lamaisonducanal.fr
www.ceterra.fr
La ressourcerie
Paris centre
www.interloque.com

Jusqu'à présent, lorsque mon poste radio tombait en panne, que mes armoires débordaient de vêtements « à donner » ou que je ne savais que faire de cette table basse achetée sur un coup de cœur mais aussitôt regrettée, la question était toujours la même : « où aller ? ». Avec Recup-ID, la réponse semble toute trouvée. Pour en avoir le cœur net, je décide de tester quelques adresses dénichées sur ce nouveau site.

DIMANCHE MATIN, DIRECTION IVRY-SUR-SEINE

Depuis deux mois, la roue de mon vélo est crevée. Je prends mon courage à deux mains et cherche un endroit pour la réparer. Bingo : la Cyclofficine d'Ivry, un lieu dédié aux possesseurs de deux-roues, bricoleurs... ou pas. Dès que l'on pousse la porte, le ton est donné : des jantes et des chambres à air sont accrochées au plafond, les murs sont recouverts de clés à molette ou de pédaaliers et un schéma intitulé « comprends ton vélo » détaille l'anatomie d'un « bicloune ». « Le but est d'apprendre aux gens à réparer leur vélo tout seuls grâce aux conseils des salariés et des bénévoles, avec des outils mis à leur disposition », m'explique Martin, l'un des salariés de la boutique. Et combien cela coûte-t-il ? « Il suffit de verser une cotisation de 25 euros par an ». Je croise alors Vincent, un adhérent, qui se bat avec sa chaîne de vélo : « J'ai acheté mon vélo de course ici car c'est vraiment moins cher. Depuis, je viens régulièrement pour faire toutes les réparations. C'est super : j'apprends à être autonome, maintenant je peux tout faire » raconte-t-il, les mains recouvertes d'huile. Bien sûr, ici on est aussi un peu militant. « Le vélo est fondamental dans la ville et dans la vie. C'est un mode de transport simple, convivial, pas cher, qui ne pollue pas et prend peu d'espace. D'ailleurs, nous avons ici une banque de vélos :

nous récupérons des deux-roues que nous réparons et revendons bon marché » ajoute Martin. Fière d'avoir réparé ma roue seule, je repars avec une adresse « bon plan » qui ne manquera pas d'épater mes amis.

DES CRÉATIONS ORIGINALES

Agréablement surprise, je poursuis mon investigation sur le site. Audio, vidéo, informatique, machine à coudre, matériel de bricolage, pièces pour scooter... Je choisis : « textile, accessoires ». À deux pas de chez moi dans le 10^e, je découvre la ressourcerie Ceterra. Rien à voir avec les friperies habituelles et leurs monceaux de vêtements. L'équipe ne se contente pas de récupérer les habits, elle les utilise pour réaliser sa propre collection éponyme, vendue dans la boutique attenante. « Nous voulons apporter une vraie valeur aux habits qu'on nous amène et donner envie aux personnes qui n'ont pas le réflexe du réemploi de venir acheter les vêtements qui sortent de notre atelier de confection », explique Élodie Combileau, directrice de la ressourcerie. Grâce à Zara et Merveille, les deux couturières, et avec l'aide de deux stylistes bénévoles, les textiles connaissent un nouveau destin : ici un ancien pull en laine devenu robe, là une chemise devenue gabardine. Et ça marche. Les clientes, majoritairement du quartier, raffolent de ces tenues « créateur » à petit prix. Conquise, je ressors avec une jupe à 20 euros.

DES OBJETS JETÉS INUTILEMENT

Et s'il existait un lieu où je puisse donner à la fois mon vieux service de vaisselle, des casseroles usées (mais encore utilisables) et ma table basse, dont je ne sais que faire ? En plein 2^e arrondissement et ses quartiers bobos, Recup-ID m'indique L'Interloque. De l'extérieur, cette



Les « Repair Cafés » en plein boom

Le principe de ces rendez-vous est simple : réparer ensemble. Autrement dit, mutualiser outils et savoir-faire pour détourner les objets du rebut et leur rendre leur utilité. Grâce aux conseils d'experts bénévoles, chacun peut venir réparer ses meubles bancals, ses jouets cassés ou ses appareils en panne. Imaginé par l'association Repair Café Pays-Bas, le concept fleurit dans les pays occidentaux. On en trouve plusieurs en Île-de-France, comme à Colombes. Fin 2013, le « Recyclab », ressourcerie et plate-forme d'éco-conception, s'est lancé dans l'expérience : « Nous avons contacté l'association qui nous a fourni un kit d'outils (logo, affiches, formulaires...) ainsi qu'une charte expliquant la démarche. C'est un succès et nous comptons aujourd'hui plus de 30 adhérents » explique Elodie Cardinaud, designer membre du « Recyclab ». De son côté, La Petite Roquette, ressourcerie située dans le 11^e arrondissement de Paris, vient tout juste d'ouvrir son propre Repair Café : « la Trockette ». Alors, à quand le prochain ?

En savoir + repaircafe.org

ressourcerie ressemble aux autres magasins du quartier. L'intérieur le confirme. La boutique, très tendance, regorge d'objets du plus bel effet et d'œuvres originales pleines de charme : une lampe dont l'abat-jour n'est autre qu'un seau de plage en plastique orange, des lunettes de soleil vintage à... cinq euros. La clientèle est des plus « branchées »... Y-aurait-il une erreur d'adresse ? Giancarlo Pinna, le directeur me détrompe. « Les gens du quartier peuvent nous apporter tous les objets dont ils veulent se débarrasser. Notre mission est de faire de la prévention, pour que ces produits en fin de vie ne deviennent pas des déchets ». Il me montre alors les poubelles dans la deuxième partie de la boutique, où chacun dépose ce qu'il souhaite. Les objets sont ensuite pesés et tracés pour savoir d'où ils viennent. Puis ils passent dans les ateliers, où ils connaîtront différents destins selon les cas : réparés ou nettoyés pour être revendus, détournés pour devenir un autre objet. Au vu du résultat côté boutique, le constat est clair : n'importe quel objet que l'on croyait juste bon à jeter peut trouver une seconde vie. M'en voici désormais convaincue. Sur ce, débarrassée de mes vieilleries, je quitte la boutique avec... devinez quoi ? Une nouvelle table basse. Et si à l'avenir je change d'avis, je saurai où trouver la solution.

chiffres

Le réemploi permet de réduire nos déchets de **13 kg/an/personne**.

98 % des Français déclarent avoir pratiqué le réemploi en 2012 (don, achat ou vente d'occasion).

Sur **9,9 millions** de tonnes de biens arrivant en fin de vie, **825 000 tonnes** sont réemployés. **20 %** par les structures de réemploi de l'économie sociale et solidaire et **80 %** par le biais du marché d'occasion.

18 400 emplois sont générés par les filières de l'économie sociale et solidaire et de l'occasion.

Source : ADEME 2012

3 questions à

Céline Courboulay

Chargée de mission prévention à la Direction Générale Adjointe de l'Exploitation et de la Prévention des Déchets du Syctom



Quels sont les enjeux du réemploi ?

Céline Courboulay En matière de prévention, des objectifs ont été fixés aux niveaux européen et national, et déclinés en programmes locaux de prévention des déchets (PLPD). L'un des enjeux de ces PLPD est de prolonger la durée de vie des produits grâce au réemploi. Les habitants peuvent ainsi faire appel aux artisans, en particulier pour la réparation, mais aussi aux nombreuses recycleries ou à Emmaüs. Des structures qui, en plus de favoriser le réemploi, permettent l'insertion professionnelle de personnes en difficulté.

Comment le Syctom soutient-il ces acteurs ?

C. C. Nous proposons différents types de soutiens. Dans le cadre de notre Plan « Métropole Prévention Déchets », nous pouvons financer à hauteur de 20 % (et dans la limite de 500 000 euros) les dépenses d'investissement pour des travaux ou l'acquisition de matériel. Nous proposons également de traiter gratuitement 20 % des rebuts des recycleries. Par ailleurs, le Syctom impulse des collaborations entre les différents acteurs du réemploi. Des projets naissent ainsi entre les écoles de design et les recycleries. Autre exemple : depuis 2012, la déchèterie d'Ivry/Paris XIII accueille un caisson destiné à récupérer des objets pour Emmaüs. Suite au succès de l'opération, ce dispositif partenarial vient d'être reconduit pour 3 ans.

Le réemploi n'est-il pas aussi une question de comportements ?

C. C. C'est bien là l'objectif de Recup-ID. En donnant accès à toutes les solutions de proximité pour réparer, donner, louer... ce site permet d'encourager les pratiques de réemploi auprès du plus grand nombre. Pour le promouvoir, le Syctom s'approprié à lancer une vaste campagne d'affichage, accompagnée d'un « kit réemploi » à destination des collectivités. Rendez-vous durant la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), en novembre prochain !

nouvelle campagne

Les gestes du réemploi à l'affiche

À l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le Syctom entend promouvoir le nouveau site Recup-ID bien sûr, mais aussi valoriser les gestes et les bénéfices du réemploi. En plus d'une campagne d'affichage déployée sur l'ensemble du territoire, un nouveau kit d'animation sera mis à la disposition des collectivités.

Découvrez tous les outils sur : www.syctom-paris.fr

Oublié ? Adopté !

ACCÈS D'OCCASION REPARER DONNER CÉLER

TOUTES LES SOLUTIONS SUR www.recup-id.fr
le site du réemploi en Île-de-France

Démodé ? Relooké !

ACCÈS D'OCCASION REPARER DONNER CÉLER

TOUTES LES SOLUTIONS SUR www.recup-id.fr
le site du réemploi en Île-de-France

Hors service ? En marche !

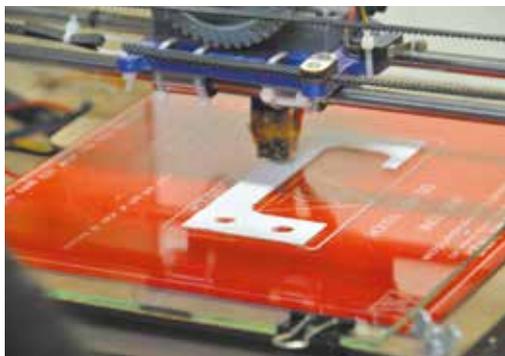
ACCÈS D'OCCASION REPARER DONNER CÉLER

TOUTES LES SOLUTIONS SUR www.recup-id.fr
le site du réemploi en Île-de-France

L'ECODESIGN FAB LAB À MONTREUIL

« Upcycling » à tous les étages

L'économie circulaire est un modèle qui fait son chemin. La preuve par l'exemple : à Montreuil, dans l'usine Mozinor, l'Ecodesign Fab Lab utilise les chutes et rebuts des 50 entreprises du site pour fabriquer des objets originaux. Une démarche collective et éco-responsable qui a pour ambition de limiter les déchets, de la conception à la fabrication.



Entrer dans l'Ecodesign Fab Lab de l'usine Mozinor, à Montreuil, c'est entrer dans une nouvelle ère. Celle de l'économie circulaire, des imprimantes 3D et des logiciels « open source ». Déjà, le site industriel transporte dans une autre dimension : unique en Europe, il a été construit dans les années 70 « à la verticale », limitant ainsi la consommation d'espace. Il héberge aujourd'hui une cinquantaine d'entreprises. Philippe Schiesser, directeur d'un bureau d'études en éco-design et président de l'APEDEC (Association des professionnels de l'écodesign et de l'éco-conception), a été inspiré par le lieu : « J'y ai installé mes bureaux, il y a quatre ans, et j'ai réfléchi à la manière dont on pouvait exploiter les 3000 tonnes de déchets que génère le site chaque année ». En février 2013, il lance l'Ecodesign Fab-Lab, dans des locaux situés au sommet du bâtiment : « Ici, nos adhérents, particuliers, étudiants ou professionnels, apprennent à fabriquer leurs propres

objets à partir des déchets produits par les entreprises, en utilisant du matériel mis à leur disposition. Nous les guidons aussi dans la conception d'objets à faible impact environnemental en fonction de l'usage souhaité » précise Jean-Baptiste Soubias, designer.

ÉCHANGE DE BONS PROCÉDÉS

La matière première provient des entreprises installées dans les étages inférieurs. De Prestimage par exemple, spécialisée dans l'impression et la découpe numériques. « Au lieu d'aller à la déchèterie, nous montons nos rebuts au Fab Lab, comme les palettes ou le Dibond. Pour nous, c'est un gain de place, de temps et d'argent. Et puis, ça fait toujours mal au cœur de jeter, il vaut mieux recycler », témoigne Antoine Augugliaro, technicien à Prestimage. Même discours à l'Atelier 20.12, qui fabrique des décors de théâtre ou d'évènements : « C'est une super démarche, on adhère. Et ça ne marche pas que dans un sens. Un jour, j'étais

définition

Un fab lab (contraction de l'anglais fabrication laboratory, « laboratoire de fabrication ») est un atelier de fabrication participatif et citoyen, ouvert à tous les publics. Il met à disposition de ses membres des outils et machines, ainsi que des conseils et formations, pour concevoir et réaliser toutes sortes d'objets.

En savoir +
www.ecodesignfablab.org

à cours de plexiglas et je suis monté en cherchant » sourit Max, le patron de l'entreprise. Palette, aggloméré ou contre-plaqué, tous ces matériaux font le bonheur des membres du Fab Lab. « J'avais envie de construire mon bureau moi-même et de l'adapter à mon appartement. Ici, j'ai accès à des outils, à des matériaux gratuits et aux conseils de professionnels », enchaîne Marie qui, en tant qu'étudiante, a adhéré à la structure pour 50 euros par an. Un dispositif qui offre donc la plus grande liberté, à une petite contrainte près : « Il faut adapter la réalisation des objets imaginés à la nature et au volume des déchets dont nous disposons », précise Jean-Baptiste Soubias.

VERS UN FAB LAB « DIGITAL »

Pour l'instant, l'atelier est pourvu d'une imprimante 3D qui permet de créer des pièces inédites mais, à terme, le but est de multiplier ce type de matériel pour entrer dans l'ère digitale. « Notre objectif est de devenir un véritable atelier numérique, doté de matériel high tech. Avec la 3D, chacun peut reproduire une pièce en série limitée », précise Philippe Schiesser. Un premier pas vers un univers dans lequel la production sera relocalisée en milieu urbain et où les projets éco-conçus seront déclinables en « mini-séries », grâce aux fraiseuses numériques et aux logiciels « open source », accessibles au plus grand nombre. « Une révolution est en marche ! », annonce Philippe Schiesser.



Retrouvez toutes les informations du Syctom sur le site

www.syctom-paris.fr



 **syctom**
l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Syctom^{mag} est une publication du Syctom
l'agence métropolitaine des déchets ménagers
35 bd de Sébastopol - 75001 Paris - Tél.: 01 40 13 17 00
Internet : www.syctom-paris.fr

Directeur de la publication : Hervé Marseille
Rédacteurs en chef : Dominique Labrousse, Patrice Furé
Directrice de la communication : Véronique Menseau
Coordination : Delphine Bordes - Crédits photos : © Atelier des giboulées / Océane Barberousse, © Les Jardins de la Cité, © Syctom, © APEDEC / ECODESIGNFABLAB
Conception réalisation et infographie : Atelier des giboulées
Rédaction : Catherine Le Gall, Marie Mathevon, Sandrine Picone - Document imprimé par L'Artésienne, sur papier Cocoon Silk 100 % recyclé. ISSN 1769-8782



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.